

GAMEONE VS CSA

Soumis par robocop
25-03-2005

La chaîne Gameone a reçu une lettre en provenance du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel lui disant de ne plus communiquer d'informations sur les jeux interdits aux moins de 18 ans comme par exemple GTA San Andreas ou Resident Evil 4. L'information a été donnée lors de l'émission Gamezone par l'animateur Julien et la chaîne Gameone a été menacée de sanctions lourdes en cas de refus. Gameone a donc capitulé mais ce n'est d'ailleurs pas la première fois que le CSA s'attaque à Gameone puisqu'ils avaient reçu un avertissement du CSA lorsque deux de leurs animateurs avaient montré leur fesses...

Evidemment les jeux vidéo sont souvent attaqués mais là ça dépasse les bornes! On se souvient notamment de la série DBZ avait été prématurément stoppée à une dizaine d'épisodes de la fin il y a quelques années car l'anime avait été jugé trop violent par le CSA!! Laissez nous jouer!

Si vous désirez défendre le jeu vidéo, pas de pétition mais plaignez-vous au CSA ou postez un message dans le forum du CSA. Moi c'est fait!